



**COMMUNIQUÉ**  
**SUIVI AUGMENTATIONS SALARIALES – CE N’EST PAS SÉRIEUX...**  
**13 juin 2025**

Chers membres,

Nous avons vérifié si les modifications règlementaires permettant aux établissements de vous verser vos augmentations salariales étaient incluses dans la dernière édition de la Gazette officielle de mercredi de cette semaine, et elles ne s’y trouvaient pas!

Nous avons donc eu une rencontre avec nos homologues de Santé Québec (SQ) mercredi pour leur demander les raisons qui justifient que leurs propres cadres ne soient toujours pas payés. On tourne autour du pot, on ne sait pas trop quoi nous dire : les primes, les avocats du MSSS, les avocats du ministère de la justice...

Nous avons eu une rencontre jeudi après-midi avec le représentant de SQ qui, lui aussi, tourne autour du même pot, sans trop d’explications et qui nous confirme, déjà d’avance, que les modifications règlementaires ne seront pas dans la Gazette officielle du 18 juin prochain... ce n’est vraiment pas sérieux, on nous niaise!

On vous demande d’écrire le texte suivant à votre député :

Comme cadre du réseau de la santé et des services sociaux, j’ai géré la pandémie, la vaccination des québécois, j’ai assuré les services essentiels pendant la grève des employés syndiqués, et je n’ai toujours pas mes augmentations salariales. Vous, comme député, vous les avez reçues. Les cadres de Santé Québec ont obtenu 10% d’augmentation. Tous les employés syndiqués ainsi que tous les cadres de tous les secteurs public et parapublic ont eu leurs augmentations, sauf nous... et l’on nous dit que ce ne sera pas sous peu... pourquoi?

Voici la liste des députés : <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html#listeDeputes>

S’il vous plaît, prenez 5 minutes pour leur montrer que nous en avons assez!

Équipe APER  
[association@aper.qc.ca](mailto:association@aper.qc.ca)